

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DELIBERATION N° 94 -...22...du 4 novembre 1994

PORTANT APPROBATION DE L'ACQUISITION DE LOCAUX A HONFLEUR

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

- **VU** Le décret n° 66-700 du 14 septembre 1966 relatif aux Agences Financières de Bassin modifié par les décrets n° 74-284 du 8 Avril 1974 et n° 75-998 du 28 octobre 1975 ;

DELIBERE**• ARTICLE UNIQUE**

Le Conseil d'administration donne son accord au principe de l'acquisition des locaux sis 8 de l'Homme de Bois à Honfleur (Calvados) siège de la Direction Littoral.

Le Directeur de l'Agence de l'Eau est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition et à l'aménagement de cet immeuble et à procéder à toutes les formalités utiles conformément à l'avis du service du Domaine sur le prix de l'acquisition.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Le Président du
Conseil d'Administration

**Joël THORAVAL**